

LOGEMENT & EMPLOI

ActionLogement 

Reconnu d'utilité sociale

L'ESSENTIEL

2018



NOTRE VOCATION :
FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT
POUR FAVORISER L'EMPLOI

UNE ACTION GUIDÉE
PAR LES VALEURS ET
LES PRINCIPES DU GROUPE

UNE NOUVELLE ORGANISATION
POUR UNE EFFICIENCE RENFORCÉE

NOS ACTIVITÉS AU SERVICE
DU LIEN EMPLOI-LOGEMENT

DES AMBITIONS FORTES
EN FAVEUR DU LOGEMENT

NOS ENGAGEMENTS
2018-2022
EN FAVEUR
DES BAILLEURS SOCIAUX
ET DES POLITIQUES
DE RÉNOVATION URBAINE

NOS ENGAGEMENTS 2018-2022
EN FAVEUR DES LOCATAIRES, DES
ACCÉDANTS ET DES BAILLEURS PRIVÉS

NOTRE VOCATION : FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR FAVORISER L'EMPLOI



« LUMI », futur Lieu à Usages Multiples et Innovants à Bordeaux-Euratlantique (33) – Clairsienne.

Depuis plus de soixante ans, la vocation du groupe Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC), versée par toutes les entreprises du secteur privé d'au moins 20 salariés, dans le but de conduire ses deux missions principales :

↳ Accompagner les salariés

dans leur mobilité résidentielle et professionnelle, en proposant des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement et donc à l'emploi.

↳ Construire et financer des logements

sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, d'évolution de la société, et de mixité sociale.

Le groupe Action Logement est également un financeur majeur de la mise en œuvre de la politique publique, du renouvellement urbain et des politiques locales de l'habitat en lien avec les collectivités territoriales. En facilitant l'accès au logement pour les salariés, nous soutenons l'emploi localement et la performance des entreprises, contribuant ainsi au développement de l'attractivité économique et de l'équilibre social des territoires.

Pour relever ces défis, nous nous appuyons sur l'expertise des 18 000 collaborateurs et collaboratrices du Groupe, dans leurs différents métiers liés au logement. La complémentarité de nos savoir-faire nous permet de traiter le logement social dans sa globalité.

Action Logement est le seul acteur en France qui propose un dispositif global répondant à la problématique du lien emploi-logement.

NOTRE RAISON D'ÊTRE : LA SOLIDARITÉ ET L'UTILITÉ SOCIALE

La solidarité et l'utilité sociale sont liées à la nature même des activités d'Action Logement, elles constituent son ADN, sa raison d'être. Elles sont au cœur de ses missions : contribuer à relever les défis sociétaux, économiques et environnementaux, liés au logement et à l'emploi des salariés, mais aussi à la relance de la construction et de la rénovation de logements. Le Groupe concentre ses efforts sur l'accompagnement des publics prioritaires ou fragilisés que sont les jeunes actifs, les salariés précaires ou en situation de mobilité, ou encore ceux qui doivent faire face à un accident de la vie entraînant une baisse de revenus significative. ●

UNE ACTION GUIDÉE PAR LES VALEURS ET LES PRINCIPES DU GROUPE

Face aux nouveaux enjeux du Groupe induits par la réforme structurelle d'Action Logement, nos pratiques professionnelles et nos règles de comportement ont été renforcées pour que nos activités soient menées selon une démarche collective, responsable et exemplaire, à la hauteur de notre mission d'utilité sociale. Basée sur le respect des lois et des règlements, et répondant aux principes éthiques d'Action Logement, la charte de déontologie du Groupe rappelle les valeurs et les grands principes fondateurs de l'entreprise. Elle présente les comportements attendus de la part des collaborateurs, mais aussi des administrateurs, des membres des comités régionaux et territoriaux et de toute personne amenée à s'exprimer au nom d'Action Logement. Un comité de déontologie veille à son application et à sa mise à jour.

NOS VALEURS, LE SOCLE FONDATEUR DE NOTRE IDENTITÉ

Nos valeurs constituent le socle fondateur de notre identité et guident notre action. Elles permettent de répondre à la confiance que placent dans le Groupe, les entreprises et leurs salariés, les bailleurs, les collectivités locales et l'ensemble de ses partenaires.



SOLIDARITÉ & UTILITÉ SOCIALE

La solidarité et l'utilité sociale sont liées à la nature même de nos activités. Chaque jour, nous contribuons à relever les défis sociétaux, économiques et environnementaux liés au logement et à l'emploi des salariés, et plus particulièrement des publics prioritaires.



ÉQUITÉ & TRANSPARENCE

Nous agissons pour tous les salariés, quelles que soient la taille et la localisation de leur entreprise, et répondons aux spécificités des territoires. Notre organisation de proximité nous permet d'établir, avec nos partenaires et les acteurs locaux, des relations de confiance basées sur la transparence.



OUVERTURE & PROXIMITÉ

L'organisation du Groupe est fondée, historiquement, sur un ancrage territorial fort, que nous avons consolidé avec notre nouvelle organisation. Nous développons nos activités sur la base d'une dynamique partenariale avec les acteurs du logement dans les territoires.



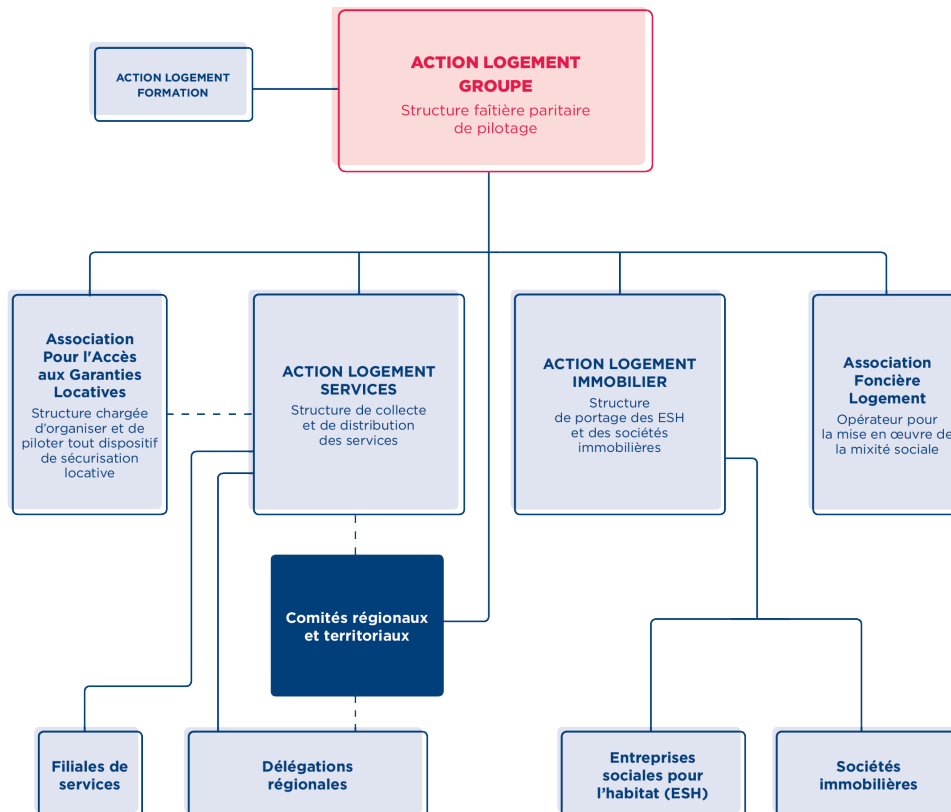
ENGAGEMENT & SERVICE

La qualité du service rendu et le respect de nos engagements sont au cœur de notre démarche. Nous nous engageons à être innovants pour répondre aux défis actuels et anticiper les besoins de demain, en étant attentifs aux évolutions de la société. ◆

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR UNE EFFICIENCE RENFORCÉE

4

2017 a marqué une étape déterminante dans l'histoire d'Action Logement, avec l'aboutissement de sa réforme structurelle initiée par les partenaires sociaux en avril 2015 et la constitution effective d'un Groupe unique piloté par une faïtière, Action Logement Groupe, et composé de cinq filiales : Action Logement Services, Action Logement Immobilier, l'Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives (APAGL), l'Association Foncière Logement et Action Logement Formation. L'objectif de cette transformation : amplifier la contribution du Groupe à l'amélioration de la situation du logement en France et renforcer son action pour faciliter l'accès au logement des salariés.



ACTION LOGEMENT GROUPE

Action Logement Groupe est la structure faïtière associative de pilotage. Elle donne l'impulsion politique et garantit la cohérence stratégique de l'action des différentes entités du Groupe.

Elle a notamment pour missions de :

- signer avec l'État la convention fixant les emplois de la PEEC ;
- déterminer les orientations stratégiques du groupe Action Logement ;
- déterminer les conditions d'emploi des ressources financières du Groupe et en surveiller l'équilibre financier ;
- veiller à ce que les aides et les services soient distribués avec équité entre l'ensemble des personnes éligibles, dans tous les territoires.

ACTION LOGEMENT FORMATION

Historiquement dédiée aux métiers de la PEEC, Action Logement Formation (ex-ACCIL) a élargi son champ d'intervention pour soutenir la transformation du Groupe. L'ambition de cette association est de renforcer l'expertise des administrateurs, des membres des comités régionaux et territoriaux, et des collaborateurs et collaboratrices du Groupe, dans le domaine du logement, de son financement et de son environnement. Elle développe notamment des programmes d'accompagnement au changement, des formations socles pour les nouveaux arrivants et des dispositifs de perfectionnement et d'adaptation aux évolutions de l'environnement économique et juridique.

ACTION LOGEMENT SERVICES

Action Logement Services, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU), assure la collecte et la gestion de la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) et contribue au financement du logement social et intermédiaire ainsi que des politiques publiques (ANRU). La vocation de cette société de financement est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi et contribuer à la dynamique économique des territoires, en délivrant des prêts, des aides financières et des services pour les salariés, les entreprises et les bailleurs. Ces missions sont assurées par 3 000 collaborateurs répartis dans 13 délégations régionales et plus de 180 implantations. Dans le cadre des opérations de restructuration menées en 2017, toutes les activités de services du Groupe ont été réaffectées à Action Logement Services au sein de filiales dédiées à chaque métier.

ACTION LOGEMENT IMMOBILIER

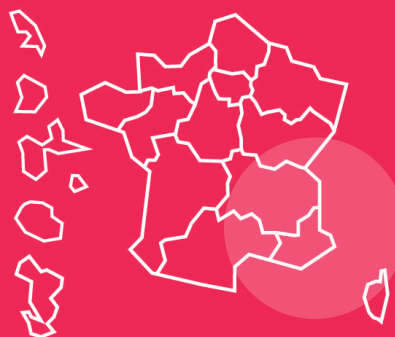
Action Logement Immobilier, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU), met en œuvre la stratégie immobilière du Groupe. Elle détient les titres des participations de l'ensemble des filiales immobilières, soit 500 filiales sous contrôle, dont 65 Entreprises sociales pour l'habitat (ESH) et près de 250 participations minoritaires. Plus de 15 000 collaborateurs travaillent au sein de ces filiales. Action Logement Immobilier porte l'une des deux missions principales du Groupe : construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, d'évolution de la société et de mixité sociale. En tant que holding et actionnaire, elle assure pour le Groupe l'accompagnement et la sécurisation du pilotage de ses filiales et participations. Elle veille aux équilibres financiers et de gestion permettant la mise en œuvre des objectifs attendus par le Groupe, métier par métier, entité par entité, territoire par territoire, notamment en matière de production de logements neufs, de réhabilitation du patrimoine, de rentabilité et de fonds propres.

L'ASSOCIATION POUR L'ACCÈS AUX GARANTIES LOCATIVES (APAGL)

L'Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives (APAGL), organisme paritaire régi par la loi de 1901, a pour mission principale, au sein du groupe Action Logement, d'organiser et de piloter tout dispositif de sécurisation du parc locatif privé. À ce titre, elle est chargée de la conception de dispositifs, de leur pilotage et de l'évaluation de leur efficacité économique et sociale. C'est dans ce cadre qu'elle pilote, depuis janvier 2016, Visale, le nouveau dispositif de cautionnement d'Action Logement pour les jeunes et les salariés en mobilité professionnelle.

L'ASSOCIATION FONCIÈRE LOGEMENT

Foncière Logement est une association à but non lucratif qui a pour vocation de produire des logements locatifs à destination des salariés, afin de diversifier l'habitat dans les secteurs en réhabilitation et dans les quartiers où l'offre est la plus tendue. Acteur de la mixité sociale pour le Groupe, Foncière Logement intervient sur deux segments complémentaires de l'offre locative en produisant des logements privés conventionnés au cœur des villes et des logements locatifs libres et en accession dans les quartiers en rénovation urbaine. Sa mission d'intérêt général est également de contribuer à l'équilibre du financement des caisses de retraite Agirc-Arrco, par la cession gratuite de la nue-propriété de 30 200 logements, intervenue en 2017. ●



UNE DYNAMIQUE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Basée sur un ancrage territorial fort, l'organisation de proximité d'Action Logement a été optimisée avec l'installation des comités régionaux et territoriaux, organes paritaires qui représentent politiquement le Groupe dans chaque région auprès des acteurs locaux du logement. Avec l'appui opérationnel des délégations régionales et des filiales immobilières implantées au cœur des territoires, ils ont pour principales missions, de renforcer les liens avec les acteurs locaux, de connaître les besoins spécifiques pour développer des solutions adaptées, afin de cibler plus finement nos efforts de construction dans les zones où il manque des logements et de concentrer nos aides à la rénovation dans les zones moins tendues. Il s'agit également de mieux répondre à notre objectif d'équité : agir pour tous les salariés, quelles que soient la taille et la localisation géographique de leur entreprise.

NOS ACTIVITÉS AU SERVICE DU LIEN EMPLOI-LOGEMENT

6

Action Logement, piloté par les organisations patronales et syndicales de salariés, gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) afin de faciliter l'accès au logement pour les salariés et de favoriser leur accès à l'emploi. Les missions du Groupe contribuent à améliorer la situation du logement en France, participant ainsi au développement de l'attractivité économique et de l'équilibre social des territoires.

Notre action traduit notre mobilisation et notre ambition de renforcer l'accès au logement pour les jeunes et les salariés, mais aussi de soutenir la relance de la construction et de la rénovation, rejoignant ainsi deux priorités nationales, l'emploi et le logement.

NOTRE ACTIVITÉ DE SERVICES

Action Logement accompagne les salariés dans leurs parcours résidentiel et professionnel en leur proposant des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi. Le Groupe concentre ses efforts sur l'accompagnement des publics prioritaires que sont les salariés précaires ou en mobilité, et les jeunes en accès à l'emploi ou en formation. Le logement est aussi l'affaire des entreprises. Action Logement accompagne leur politique sociale en leur permettant de favoriser le bien-être au travail, d'attirer de nouveaux talents et de fidéliser leurs collaborateurs et collaboratrices, contribuant ainsi à leur performance.

Afin de relever ces défis, le Groupe s'appuie sur l'expertise de ses équipes dans leurs différents métiers liés au logement et sur la dynamique partenariale qu'il a mise en place au cœur des régions avec les différents acteurs du logement. Sa capacité à proposer des solutions innovantes lui permet également de répondre toujours mieux aux évolutions de la société.

NOTRE ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE ET NOTRE PATRIMOINE

Action Logement construit et gère des logements sociaux et intermédiaires, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, d'évolution de la société et de mixité sociale, afin de répondre aux besoins spécifiques des territoires.

Avec un patrimoine d'un million de logements répartis sur l'ensemble du territoire, le Groupe est en capacité d'accompagner efficacement les collectivités dans leur politique locale de l'habitat et de leur proposer une offre globale répondant à toutes les problématiques du logement. Pour parvenir à son objectif de doublement de sa production annuelle en cinq ans, le Groupe recentre son activité et ses ressources sur le logement social et va progresser par étape, 2017 ayant marqué la première marche. Ainsi, dans un environnement en forte évolution, les feuilles de route de l'activité sont basées sur des axes structurants tels qu'une production accélérée et recentrée sur son cœur de métier, et une gestion patrimoniale moderne et efficiente, articulée autour des volets environnement, tranquillité, digitalisation et innovation.



CHIFFRES CLÉS :

494 903 aides et services délivrés dont
57 % aux moins de 30 ans

277 709 aides en faveur de la sécurisation
locative

38 391 prêts Accession et Travaux

79 021 aides et services accordés à des salariés
en situation de mobilité ou de recrutement

14 817 aides et services accordés à des salariés
en difficulté

84 965 logements attribués dont
41 % aux moins de 30 ans

Chiffres Action Logement au 31.12.2017



CHIFFRES CLÉS :

Un patrimoine de **981 300** logements, soit :

911 700 logements sociaux et
69 600 logements intermédiaires

21 090 logements neufs livrés

28 546 logements mis en chantier

32 071 logements programmés
(agrément obtenu)

4 600 logements en accession à la propriété

4 360 ventes HLM dont 2 860 ventes à l'unité

Chiffres Action Logement au 31.12.2017

IN'LI : 100 000 LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES SUPPLÉMENTAIRES SUR TOUT LE TERRITOIRE À L'HORIZON 2025

Le logement intermédiaire figure parmi les principaux engagements du Groupe : son objectif est d'en produire 100 000 en France, dont 80 000 en Île-de-France où le choc de production de logements intermédiaires, évalué à 150 000 logements, répond à un besoin prégnant. Ces 80 000 logements seront construits en zones A bis et A pour être à proximité d'un bassin d'emploi et bénéficier des nombreux moyens de transport liés au développement du Grand Paris. Action Logement a confié à in'li, sa filiale dédiée au logement intermédiaire née de la fusion de quatre sociétés en octobre 2017, la mission de produire ces nouveaux logements aux loyers en moyenne inférieurs de 15 à 20 % aux prix du marché libre. In'li dispose des compétences d'opérateur global, lui permettant de réaliser des opérations complexes, là où la mixité des produits apporte une solution diversifiée au besoin local. La priorité est de répondre à la situation des zones tendues, où le niveau des loyers libres ne permet pas l'accès au logement privé pour un grand nombre de salariés. La structuration de l'offre de logements intermédiaires se poursuit en 2018, avec la mise en place dans les autres régions de quatre entités dédiées : in'li Aura, in'li Grand Est, in'li Paca et in'li Sud-Ouest.



Logements intermédiaires livrés par in'li en 2017, rue Jean-Lemoine à Romainville (93).

NOTRE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DES BAILLEURS SOCIAUX

Contribuer au financement de la construction de logements sociaux et intermédiaires est l'une des missions principales d'Action Logement. Le Groupe poursuit et renforce cette action en faveur des bailleurs sociaux, dans le cadre de la Convention quinquennale 2018-2022 avec l'État. Ce soutien financier prend notamment la forme de prêts, de dotations en fonds propres, de la bonification de Prêts de haut de bilan ou encore de la création d'un opérateur national dédié à la vente HLM.



CHIFFRES CLÉS :

1 443 M€ pour le financement direct des bailleurs sociaux, soit :

153 M€ d'apports en capital et
1 290 M€ de prêts aux bailleurs

1 375 M€ pour la construction et
68 M€ pour la réhabilitation


1 279 M€ pour le locatif social et
164 M€ pour le logement intermédiaire

Plus de **80 000** logements sociaux financés

47 547 droits de réservation acquis (droits de suite et droits uniques)

Chiffres Action Logement au 31.12.2017

NOTRE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Action Logement participe activement aux politiques publiques de l'habitat, notamment en étant un financeur majeur des projets ANRU pour le renouvellement urbain des quartiers. Ainsi, après avoir financé de façon significative le premier Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU), le Groupe est désormais engagé à travers le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), non plus comme simple financeur, mais comme un acteur vigilant et impliqué. 



CHIFFRES CLÉS :

959 M€ pour le financement des politiques publiques liées au logement, soit :

850 M€ pour l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

100 M€ pour l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

9 M€ pour l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL)

Chiffres Action Logement au 31.12.2017

DES AMBITIONS FORTES EN FAVEUR DU LOGEMENT

8

Les nouvelles ambitions du groupe Action Logement s'inscrivent notamment dans la Convention quinquennale signée avec l'État le 16 janvier 2018. Ce partenariat, qui couvre la période 2018-2022, est un engagement fort pour Action Logement. Il vise à accroître l'efficacité des emplois de la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) et fixe un objectif partagé : améliorer les conditions de logement des salariés du secteur privé, et plus largement de l'ensemble des ménages, pour promouvoir leur accès et leur maintien dans l'emploi, et renforcer leur pouvoir d'achat. Il témoigne notamment de la détermination du Groupe à prendre part au plan mis en œuvre par l'État pour permettre aux organismes de logement social de maintenir des objectifs de production ambitieux.

À travers cette Convention, Action Logement réaffirme ses engagements en faveur des bailleurs sociaux et des politiques de rénovation urbaine, et confirme sa mobilisation en faveur des locataires, des accédants et des bailleurs privés.



La Manufacture des Tabacs à Metz (57) - Logiest.

NOS ENGAGEMENTS 2018-2022 EN FAVEUR DES BAILLEURS SOCIAUX ET DES POLITIQUES DE RÉNOVATION URBAINE

Déjà amplifié en 2016 et 2017, le soutien financier du groupe Action Logement en faveur de la construction de logements sociaux, intermédiaires et privés va se poursuivre de 2018 à 2022, avec des engagements forts en faveur des bailleurs, qu'il s'agisse de prêts, de dotations en fonds propres, de la bonification de Prêts de haut de bilan ou encore de la création d'un opérateur national dédié à la vente HLM. Cette action complète l'intervention renforcée d'Action Logement dans les quartiers de renouvellement urbain, pour lesquels des financements sont dédiés à la reconstruction d'une offre de logement mixte et adaptée.

LA CONVENTION QUINQUENNALE EN 5 CHIFFRES

DE 2018 À 2022,
ACTION LOGEMENT
VA CONSACRER PLUS DE

**15 MILLIARDS
D'EUROS**

POUR CONTRIBUER À
L'AMÉLIORATION DE
LA SITUATION DU LOGEMENT
EN FRANCE, ET NOTAMMENT :



5,5 MILLIARDS D'EUROS
POUR LA PRODUCTION
ET LA RÉHABILITATION
DE LOGEMENTS SOCIAUX
ET INTERMÉDIAIRES



3,5 MILLIARDS D'EUROS
POUR LES PROGRAMMES
DE RÉNOVATION URBAINE



1,5 MILLIARD D'EUROS
POUR REDYNAMISER
LES CENTRES
DES VILLES MOYENNES



4,5 MILLIARDS D'EUROS
POUR LES AIDES
AUX SALARIÉS, AUX LOCATAIRES,
AUX ACCÉDANTS...



PRÊTS EN FAVEUR DES BAILLEURS SOCIAUX : 3 040 M€

Action Logement s'engage à financer les opérateurs du logement social, dans le respect du principe de non-discrimination s'appliquant à tous les types d'organismes, sous la forme de prêts à la production de logements locatifs sociaux familiaux (PLAI-PLUS, PLS...) ou en structures collectives (résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs, structures d'hébergement, résidences hôtelières à vocation sociale, logements étudiants).



DOTATIONS EN FONDS PROPRES AUX ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL : 350 M€

Action Logement s'engage à soutenir les bailleurs sociaux également par des dotations en fonds propres afin de renforcer leur structure financière et d'accroître leur capacité de production et de réhabilitation de leur patrimoine de logements sociaux.



BONIFICATION DE 2 MD€ DE PRÊTS DE HAUT DE BILAN : 812 M€ (coût de la bonification sur la durée du prêt)

Action Logement s'engage à soutenir l'investissement des organismes de logement social, notamment au travers de la bonification de 2 milliards d'euros de Prêts de haut de bilan, qui sont proposés dès 2018 en contrepartie de droits de réservation pour le Groupe, sur l'assiette des financements délivrés. Ce financement assimilable à des quasi-fonds propres, à hauteur de 2 milliards d'euros, est intégralement bonifié par Action Logement. Jusqu'en 2020, cette nouvelle génération de Prêt de haut de bilan bonifié permettra aux bailleurs sociaux de différer pendant vingt ans l'amortissement du prêt à taux 0 %.



COFINANCEMENT DE 40 000 LOGEMENTS POUR LES JEUNES

Action Logement s'engage à cofinancer avec l'État 40 000 logements pour les jeunes sur les cinq prochaines années, dont 20 000 logements destinés à des jeunes actifs et à des jeunes travailleurs. Cette action s'inscrit dans l'objectif global du Gouvernement de créer pendant le quinquennat 80 000 logements pour les jeunes dont 60 000 pour les étudiants. Ce financement est assuré par la ligne d'emploi « prêts aux personnes morales » et par un quota spécifique de Prêts de haut de bilan.



DOTATIONS EN FONDS PROPRES POUR UN OPÉRATEUR NATIONAL DE VENTE HLM : 1 000 M€

Action Logement s'engage à créer une structure de portage afin de faciliter la vente par les organismes HLM, sur la base du volontariat, de logements aux locataires. Cette opération est destinée à renforcer les fonds propres des organismes de logement social pour la production de nouveaux logements ou la rénovation de logements existants. Elle a aussi pour objectif de favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels. La structure *ad hoc* est chargée de l'achat en bloc de logements sociaux puis de la vente à l'occupant de ces logements, dans les conditions réglementaires de la vente HLM. Les produits de la vente de ces actifs ont vocation à être réinvestis dans la production de logements sociaux dans les conditions fixées dans le cahier des charges.



FINANCEMENT DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS INTERMÉDIAIRES : 600 M€

Action Logement s'engage à financer la production de logements locatifs intermédiaires, sous forme de prêts, afin de répondre à la situation des zones tendues où le niveau des loyers libres ne permet pas l'accès au logement privé pour un grand nombre de salariés. S'ajoutent des dotations en fonds propres aux organismes de logement intermédiaire pour les aider à produire de nouveaux logements. La nue-propriété des logements intermédiaires portés par les filiales du groupe Action Logement sera transférée aux caisses Agirc-Arrco.



FINANCEMENT DU FONDS NATIONAL DES AIDES À LA PIERRE : 250 M€

Action Logement s'engage à financer le Fonds National des Aides à la Pierre (FNAP) à la hauteur de 50 millions d'euros par an pour soutenir, sous forme de subventions, la construction de logements très sociaux et la mise en œuvre du programme « Logement d'abord ».



CONTRIBUTION À LA REVITALISATION DES CENTRES DES VILLES MOYENNES : 1 500 M€

Action Logement s'engage à participer à la revitalisation des centres des villes moyennes en finançant des opérations d'acquisition-réhabilitation d'immeubles de logements à vocation locative (libre, intermédiaire, social). Objectif : inciter les salariés à s'installer dans les centres-villes pour répondre aux besoins de développement des acteurs économiques au service du lien emploi-logement, et participer ainsi à la lutte contre la fracture territoriale. Cet engagement s'inscrit dans le plan national en faveur des villes moyennes, présenté par le Gouvernement le 14 décembre 2017, à l'occasion de la Conférence nationale des territoires : « Action cœur de ville ».

Ce plan national vise à redonner attractivité et dynamisme à ces centres-villes en s'attaquant aux dysfonctionnements existants : habitat, commerce,

emploi, transports, stationnement, offre éducative, culturelle, sportive, etc. Les villes moyennes, où vit un quart de la population française et qui représentent un quart de l'emploi, bénéficient ainsi de 5 milliards d'euros sur cinq ans, dont : 1,5 milliard d'euros d'Action Logement, 1 milliard d'euros de la Caisse des Dépôts en fonds propres (ingénierie et investissement), 700 millions d'euros en prêts et 1,2 milliard d'euros de l'ANAH. Afin de répondre aux besoins locaux, le plan donne lieu à des contrats sur-mesure engageant les différents partenaires. Les opérations menées par Action Logement sont destinées à répondre aux demandes des villes moyennes portant un projet de revitalisation de leur centre partagé par l'intercommunalité, dans un contexte avéré de besoins emploi-logement.



SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RÉNOVATION URBAINE :

3 500 M€ (7 000 M€ sur toute la durée du NPNRU)

Action Logement s'engage à soutenir les programmes de rénovation urbaine, principalement dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), dont le budget a été doublé, passant de 5 à 10 milliards d'euros sur toute la durée du programme. Ainsi, le groupe Action Logement porte sa participation financière de 5 à 7 milliards d'euros, l'État s'engageant à hauteur d'1 milliard d'euros, les 2 milliards d'euros restants étant apportés par les bailleurs sociaux. ●



La résidence « Tour de Marmande » à Agen (47) - Ciliopée Habitat.

NOS ENGAGEMENTS 2018-2022 EN FAVEUR DES LOCATAIRES, DES ACCÉDANTS, ET DES BAILLEURS PRIVÉS

Dans le cadre de la Convention quinquennale 2018-2022, les engagements d'Action Logement révèlent des mutations profondes des emplois de la PEEC, qui ont été revisités afin de répondre plus largement à l'évolution des modes de vie et des parcours professionnels. Autant de preuves de l'agilité du Groupe à adapter ses produits et services et à en inventer de nouveaux. Ainsi, la garantie Visale évolue afin de sécuriser davantage l'accès au logement locatif, à la fois pour les locataires et pour les bailleurs. Quant au nouveau dispositif « Louer pour l'emploi », il propose une solution innovante pour loger plus rapidement les salariés en mobilité professionnelle.



LA MOBILISATION DU PARC PRIVÉ POUR ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ DES ACTIFS

La mobilisation du parc locatif privé permet d'offrir des solutions sécurisées visant à accompagner la mobilité géographique des actifs. Cette mobilisation se traduit par des aides à la rénovation énergétique du parc privé et par la lutte contre la précarité énergétique.



DES PRÊTS POUR L'ACCESSION ET LES TRAVAUX

Action Logement propose des prêts destinés à aider les salariés à accéder à la propriété ou à réaliser des travaux dans leur logement. La priorité sera donnée à l'accompagnement de la mobilité et aux salariés locataires désireux d'acquérir leur logement HLM, puis aux primo-accédants.



DES AIDES À LA MOBILITÉ

Action Logement met en place des aides à l'accompagnement à la mobilité professionnelle et à l'accès à l'emploi. La gamme de solutions comprend le financement de la recherche du futur lieu de vie par un expert local, une offre de logements temporaires, des aides financières pour faciliter l'installation, ou encore une subvention pour alléger le loyer des alternants.



LE DISPOSITIF DE CAUTION LOCATIVE VISALE

Le dispositif de caution locative Visale est pérennisé, amplifié, simplifié et rendu plus visible. Visant à faciliter l'accès au logement locatif pour les personnes dont la situation professionnelle n'assure pas aux propriétaires bailleurs un niveau de garanties suffisant, ciblant en priorité les salariés précaires entrant dans un emploi, ce dispositif est désormais élargi à l'ensemble des étudiants, sans distinction. Il apporte ainsi une vraie

réponse aux difficultés rencontrées par un trop grand nombre d'entre eux. Le bail mobilité professionnelle, prévu dans la loi ELAN, est également éligible au dispositif Visale. C'est ainsi un dispositif plus complet qui est proposé, permettant de faciliter son usage par les propriétaires et les locataires. Le coût de cette mesure est évalué au sein d'une enveloppe annuelle maximale d'engagements de 122 millions d'euros.



LA SÉCURISATION LOCATIVE DANS LE PARC SOCIAL

L'AVANCE LOCA-PASS® et la GARANTIE LOCA-PASS® permettent aux locataires de couvrir les frais liés au dépôt de garantie demandé par le bailleur et la garantie destinée à couvrir les impayés de loyers dans le parc social.




L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS EN GRANDE DIFFICULTÉ

Les aides aux salariés en grande difficulté permettent l'accès ou le maintien dans le logement dans le cadre d'un plan d'action sociale adapté. Action Logement a engagé une réflexion sur l'accompagnement social et l'intermédiation locative au profit des salariés.



« LOUER POUR L'EMPLOI », DISPOSITIF INNOVANT POUR (RE)MOBILISER LE PARC PRIVÉ

Action Logement met en place « Louer pour l'emploi », un package de services souple et modulable au profit des propriétaires bailleurs : loyers sécurisés via Visale, rénovation énergétique, garantie dégradations locatives, aide à la gestion locative, etc. Le dispositif vise un double objectif : mobiliser une nouvelle offre de logements du parc privé grâce à une meilleure sécurisation des bailleurs, et accompagner les salariés en mobilité ou en reprise d'emploi dans la concrétisation de leur parcours professionnel avec une offre de logements rapidement disponibles. 

ACTION LOGEMENT RESSOURCES & EMPLOIS 2017

RESSOURCES 2017

(PEEC + PEAC + PSEEC*)

Contribution nette
des entreprises

1618 M€

Remboursements
de prêts consentis
aux ménages et aux bailleurs

1676 M€



3294 M€
DE RESSOURCES

EMPLOIS 2017

DES RESSOURCES 2016 (PEEC + PEAC + PSEEC)



Financement
des bailleurs sociaux

1443 M€



Interventions et aides
auprès des salariés
des entreprises

904 M€



Financement
des politiques publiques***
(dont ANRU 850 M€/ANAH 100 M€)

959 M€



CONSTRUCTION
& RÉHABILITATION

47547
droits de réservation
acquis (droits de suite
et droits uniques)

Plus de 80 000
logements sociaux
financés



494 903
AIDES DÉLIVRÉES**
dont 57 %
aux moins de 30 ans



RÉNOVATION
URBAINE

487 quartiers financés
dans le cadre du PNRU
55 000 logements démolis
50 000 logements reconstitués
sur l'offre locative sociale
110 000 logements requalifiés



84 965
LOGEMENTS ATTRIBUÉS
dont 41 %
aux moins de 30 ans

* PEEC: Participation des employeurs à l'effort de construction; PEAC: Participation des employeurs agricoles à l'effort de construction; PSEEC: Participation supplémentaire des employeurs à l'effort de construction. - ** Y compris les attributions locatives. -
*** Engagements. - Données Action Logement au 31.12.2017.

ActionLogement 

Reconnu d'utilité sociale

66, avenue du Maine 75682 Paris Cedex 14

www.actionlogement.fr  @ActionLogement  ActionLogement